

Une fois n'est pas coutume, nous commencerons ce compte-rendu par une information donnée par notre nouveau DDFIP, M Philippe LERAY, en réponse à notre déclaration liminaire. Cette réponse sonne comme un coup de théâtre !.

Lors de l'instance, M LERAY nous a informé avoir pris en compte la demande de pause dans la réformite aiguë de la DDFIP que Solidaires Finances Publiques 38 lui avait soumise lors de notre premier entretien le 5/4/2017. Cette demande étant à mettre en parallèle avec une décision nationale récente, compte tenu de la situation politique.

Il a clairement annoncé l'annulation de l'ASR 2018 (adaptation des structures et du réseau), donc, concrètement, la mise en pause des projets de fermetures de sites et regroupements de services prévus en 2018.

La conséquence immédiate est bien évidemment l'abandon des déménagements de services Grenoble Grésivaudan – Grenoble Rhin et Danube annoncés à l'automne 2017. Et donc l'abandon également de la fusion juridique prévue au 01/01/2018.

Il nous a confirmé qu'en l'état actuel, il se laissait le temps de la réflexion avec la mise en place d'un nouveau calendrier, des discussions avec les organisations syndicales et les Elus locaux ainsi que la reprise de l'étude du dossier avec ses services.

Mais pas seulement.

Concernant les SPF : la fusion des SPF Grenoble 1 et 2 , ainsi que celle des SPF Grenoble 3 et Saint-Marcellin, sont différées pour des raisons techniques. Ces dernières, si elles devaient voir le jour, n'interviendront pas avant le 01/01/2019, au plus tôt.

Concernant le rattachement des pôles enregistrement aux SPF :

Le SPFE de Vienne se mettra en place comme prévu au 01/9/2017, puisque ce projet relève de l'ASR 2017.

Par contre le SPFE de Grenoble, ne se mettra pas en place à la date prévue (01/01/18) mais au 01/9/2018.

Monsieur LERAY a conclu ses propos en indiquant que ces projets seront de nouveau présentés au CHS-CT et au CTL. Cependant, il a également précisé que « cela n'est ni un abandon ni un désaveu, l'idée étant très cohérente mais amendable » tout en reconnaissant ne « pas être un forcené de l'ASR »

Après l'accord sur le report de la date du présent CTL, qui ne convenait pas aux OS, cette décision pourrait être une première pierre dans la reconstruction d'un dialogue social laissé en lambeaux par son prédécesseur.

Sur les points à l'ordre du jour :

La mise en place d'une caisse unique sur le site de St Marcellin ainsi que la modification des horaires d'ouverture étaient présentées pour avis.

Pour la direction, le dispositif de caisse unique doit permettre une meilleure sécurisation du lieu de maniement du numéraire. Ceci étant pour ces paiements, et après réception de l'usager au guichet du SIE (1^{er} étage) ou du SIP (2^{ème} étage), l'usager sera orienté vers la caisse située elle... au 3^{ème} étage !

Pour Solidaires Finances Publiques, cette configuration risque d'entraîner un nombre de déplacements « risqués » dans les étages avec un certain agacement des usagers, le site n'étant clairement pas adapté à ce type de dispositif.

Concernant les horaires d'ouverture, outre le fait qu'aucune consultation n'ait été faite en amont auprès de l'ensemble des collègues du site, il se trouve que cette modification entraîne une diminution de l'amplitude hebdomadaire, et donc de l'accès au service pour le public.

Pour ces raisons, vos élus ont voté contre.

Tableau de veille social (TBVS) :

Ce tableau fait apparaître clairement la souffrance au travail par le biais des écrêtements d'heures, congés maladie, reports de congés en CET... Si il a le mérite d'exister, malheureusement les mesures appropriées à mettre face à ces situations sont conditionnées au manque de moyens. En effet, la charge de travail en constante augmentation est une conséquence de la diminution des effectifs. Pour information, le volume horaire d'écrêtements en 2016 est de 4378 heures ! Un rapide calcul montre que cela correspond à 3 agents temps plein. Pour Solidaires Finances Publiques, les agents n'ont pas à subir les conséquences des décisions prises nationalement, il faut savoir décrocher et ne pas laisser sa santé au travail !

Vos élus Solidaires Finances Publiques Isère,

Isabelle FERRUCCI, Sylvie KAMINSKI, Jean-Pierre HUSNI, Séphora CABALLERO

